Image not found or type unknown

contrôle fiscal dans les CHR

Fiche pratique publié le **09/04/2014**, vu **1220 fois**, Auteur : Franck DEMAILLY- Fiscalité

CHR et Contrôle fiscal

Notre cabinet est spécialisé en contentieux fiscal et en défense fiscale (assistance à contrôles fiscaux, contentieux fiscal).

Plus spécifiquement nous intervenons **sur toute la France** depuis de nombreuses années sur des contrôles fiscaux dans le secteur de **l'Hôtellerie-Café-Restauration** (HCR - pizzeria, restaurant traditionnel, restaurant type Kebab, Sandwicherie, Brasserie, restaurant rapide) à n'importe quelle étape de la procédure :

- audit et préparation au contrôle fiscal ;

- assistance lors du contrôle fiscale ;

- défense fiscale et préparation à réponse à proposition de rectification ;

- contentieux fiscal : préparation de réclamation, introduction d'instance devant le Tribunaux ;

Notre cabinet a parfaitement intégré les spécificités de ce type de contrôle avec les différentes méthodes employées par les services fiscaux pour reconstituer les recettes (méthode des vins, méthode du riz pour les restaurants asiatiques, des serviettes, à partir des emballages ou des barquettes pour la vente à emporter, la reconstitution matière, la méthode des liquides, les reconstitutions à partir de la marge, etc...) avec les techniques pour les contrer et atténuer les conséquences financières de ce genre de redressement.

Vous pouvez nous contacter pour nous confier votre dossier fiscal :

Franck DEMAILLY

Avocat

Vous trouverez ci-après quelques posts traitant de ce sujet.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés